

INFORMATIONS POUR UNE PREMIERE INSCRIPTION A L'ECOLE NATIONALE DE KINESITHERAPIE ET DE REEDUCATION DES HOPITAUX PARIS EST VAL DE MARNE (ENKRE)

Ecole Nationale
de Kinésithérapie
et de Rééducation (ENKRE)
Isabelle ABOUSTAIT-ARNOULD
Directrice

Tél. : 01 43 96 64 64
Mob. : 06 03 07 35 14

Assistante de direction
Issatou-Bella DIALLO
Tél. : 01 43 96 64 93
enkre.direction@ght94n.fr

Secrétariat
Ruwani DAMREE
Tél. : 01 43 96 60 95
enkre@ght94n.fr

**Responsable Pédagogique
du 1^{er} cycle**
Jacques CHERVIN
Tél. : 01 43 96 64 64 / Poste : 74 85
jacques.chervin@free.fr

**Secrétariat de scolarité
du 1^{er} cycle**
Lynda TERBECHÉ
Tél. : 01 43 96 64 64
scolarite.cycle1@enkre.fr

**Responsable pédagogique
du 2^e cycle**
Cécile THIRION
Tél. : 01 43 96 64 64 / Poste : 74 93
enkre.thirion@gmail.com

**Secrétariat de scolarité
du 2^e cycle**
Souad BOUDJEMA
Tél. : 01 43 96 64 64 / Poste : 74 80
scolarite.cycle2@enkre.fr

**Responsable de la formation
clinique et des stages**
Geoffroy TROUVEROY
Tél. : 01 43 96 64 64 / Poste : 74 90
geoffroy.trouveroy@ght94.fr

Secrétariat des stages
Samira NATTAH
Tél. : 01 43 96 64 64
secretariat@enkre.fr

**Responsable du dispositif
de formation des sportifs
de haut niveau**
Yann STRAUSS
Tél. : 01 43 96 64 91
y.strauss.enkre@gmail.com

Documentaliste
Nathalie GUERET
Tél. : 01 43 96 64 27
enkre.cdd@ght94n.fr



Avec le soutien du programme Erasmus+
de l'Union européenne



La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :
actions de formation

SIRET : 2000 270 92 00036

Année Universitaire 2024 - 2025

Tous les étudiants admis en formation à l'ENKRE doivent s'inscrire successivement au secrétariat de scolarité de l'ENKRE puis au secrétariat du Département Universitaire des Formations en Kinésithérapie/Physiothérapie (DUFK/P) de la Faculté de Médecine du Kremlin Bicêtre de l'Université Paris-Saclay.

Il est impératif de s'inscrire d'abord à l'ENKRE avant de procéder à son inscription à la Faculté.

Pour l'inscription à l'ENKRE vous recevrez une convocation précisant la demi-journée qui vous est proposée.

1^{ère} partie : VOTRE INSCRIPTION A L'ENKRE

LISTE DES PIÈCES CONSTITUANT LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Avant votre inscription à l'ENKRE

1. **Créer une adresse GMAIL** officielle de communication avec l'ENKRE au format suivant :

NOM.PRENOM JOUR MOIS DE NAISSANCE@GMAIL.COM

Exemple : dupond.marie1902@gmail.com

Pour les prénoms ou noms composés, les 2 prénoms ou les 2 noms seront écrits en attachés (sans espaces) : Exemple : crossmiche.jeanmichel1410@gmail.com



2. **Remplir en ligne** la Fiche de renseignements via le QRcode ou le lien suivant

<https://forms.office.com/r/aWSZmeq1DM?origin=lprLink>

3. **Prendre connaissance** du document relatif à la vie étudiante (**ANNEXE VI**) et le conserver

Le jour de votre inscription

4. **Rendre obligatoirement les documents suivants**

- Fiche de renseignements (**ANNEXE I**) remplie et signée en version papier
- Formulaire du droit à l'image (**ANNEXE II**) remplie et signée
- Règlement intérieur et annexes (**ANNEXE III**) : les 3 formulaires remplis et signés de la charte informatique (page 23), la charte au corps (page 25) et l'attestation du règlement intérieur (page 27)
- Photocopie de la carte d'identité
- Copie de la Carte Vitale
- Attestation de sécurité sociale
- Photocopie du baccalauréat ou tout titre en équivalence.
- 4 photos d'identité format 35 mm de large sur 45 mm de haut, nom et prénom au dos de chacune.
- Attestation de paiement de la Contribution à la Vie Etudiant et de Campus à titre d'information pour l'année universitaire 2024-2025 à payer sur le site cvec.etudiant.gouv.fr.

École nationale de kinésithérapie et de rééducation (ENKRE)

Hôpitaux Paris Est Val de Marne - 12, rue du Val d'Osne - 94410 Saint-Maurice

Tél. : 01 43 96 64 64 - www.hopitaux-saint-maurice.fr

- Attestation de la souscription d'assurance responsabilité civile **valable pour l'année universitaire 2024 – 2025 soit du mois d'août ou du septembre 2024 au mois de juillet ou d'août 2025.** (cf ANNEXE V Informations à mettre sur l'attestation d'assurance responsabilité civile)

5. Pour tous les étudiants procéder au paiement des :

- **Droits d'inscription**** pour l'année universitaire 2024-2025 en 1^{er} cycle (KP2 – K1 et KP3 – K2) un montant de **175,00 €** et en 2^{ème} cycle (KP4 – K3 et KP5 - K4) un montant de **250,00 €**.

6. Pour les étudiants qui ne sont pas financés par le Conseil Régional d'Ile de France et qui financent leurs études¹, procéder au paiement des :

- **Frais de scolarité**** d'un montant de 7035€ pour l'année universitaire 2024-2025 : un acompte (non remboursable) pour les étudiants **en autofinancement de 3 518,00 €**. Le paiement des frais de scolarité se fait en 2 fois. La date limite de **versement du solde est fixée au vendredi 15 novembre 2024.**

**** Modalités de paiement et justificatif**

- Le **virement bancaire** est à privilégier en rapportant une copie de la preuve du virement sur le compte des écoles HPEVM

Références à rappeler à chaque virement : **ENKRE- NOM et Prénom de l'étudiant - année de formation** 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} ou 4^{ème} année- **inscription** ou **acompte scolarité** ou **solde scolarité**

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation			
10071	94000	00002002805	09	TPCRETEIL			
Identifiant international de compte bancaire - IBAN							
IBAN (International Bank Account Number)							
FR76	1007	1940	0000	0020	0280	509	BIC (Bank Identifier Code)
							TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

RR DES ECOLES HPEVM

- Le paiement par **chèque** doit rester exceptionnel. Libeller votre chèque à l'ordre du « **trésor public** »
- Le paiement par carte bancaire est **suspendu** jusqu'à nouvel ordre.

7. Remettre, pour tous les étudiants utilisant un véhicule pour se rendre en stage :

- Permis de conduire
- Carte grise
- Assurance de la voiture au nom de l'étudiant

Le jour de la rentrée

8. Déposer les pièces suivantes

- 2^{ème} partie du dossier médical dûment rempli à détacher (**ANNEXE IV**) comprenant :
 - Attestation médicale d'immunisation et de vaccinations obligatoires rempli par le médecin traitant (page 18)
 - Certificat médical à établir par un médecin agréé de l'ARS pour l'admission en institut de formation paramédicale (page 19 :) attestant que vous n'êtes atteint **d'aucune affection d'ordre physique, ou psychopathologique incompatible avec l'exercice de la profession de Masseur kinésithérapeute** (la qualification « médecin agréé ARS » doit être spécifiée sur le certificat)
 - **Une sérologie de moins de 3 mois** pour les étudiants non répondeurs au vaccin de **l'Hépatite B**
- Copie de votre carnet de vaccinations

¹ Tous les étudiants ayant moins de 26 ans et étant en poursuite d'études (pas d'interruption d'un cursus universitaire depuis plus de 2 ans) sont financés par le Conseil Régional d'Ile de France et n'ont pas à régler les frais de scolarité.

**Ecole Nationale
de Kinésithérapie
et de Rééducation (ENKRE)**
Isabelle ABOUSTAIT-ARNOULD
Directrice

Tél. : 01 43 96 64 64
Mob. : 06 03 07 35 14

Assistante de direction
Issatou-Bella DIALLO
Tél. : 01 43 96 64 93
enkre.direction@ght94n.fr

Secrétariat
Ruwan DAMREE
Tél. : 01 43 96 60 95
enkre@ght94n.fr

**Responsable Pédagogique
du 1^{er} cycle**
Jacques CHERVIN
Tél. : 01 43 96 64 64 / Poste : 74 85
jacques.chervin@free.fr

**Secrétariat de scolarité
du 1^{er} cycle**
Lynda TERBECHÉ
Tél. : 01 43 96 64 64
scolarite.cycle1@enkre.fr

**Responsable pédagogique
du 2^e cycle**
Cécile THIRION
Tél. : 01 43 96 64 64 / Poste : 74 93
enkre.thirion@gmail.com

**Secrétariat de scolarité
du 2^e cycle**
Souad BOUDJEMA
Tél. : 01 43 96 64 64 / Poste : 74 80
scolarite.cycle2@enkre.fr

**Responsable de la formation
clinique et des stages**
Geoffroy TROUVEROY
Tél. : 01 43 96 64 64 / Poste : 74 90
geoffroy.trouveroy@ght94.fr

Secrétariat des stages
Samira NATTAH
Tél. : 01 43 96 64 64
secretariat@enkre.fr

**Responsable du dispositif
de formation des sportifs
de haut niveau**
Yann STRAUSS
Tél. : 01 43 96 64 91
y.strauss.enkre@gmail.com

Documentaliste
Nathalie GUERET
Tél. : 01 43 96 64 27
enkre.cdd@ght94n.fr

2^{ème} Partie : VOTRE INSCRIPTION UNIVERSITAIRE A LA FACULTE DE MEDECINE DU KREMLIN BICETRE DE L'UNIVERSITE PARIS – SACLAY

A la suite de votre inscription à l'ENKRE, vous devrez effectuer une inscription universitaire à la Faculté de Médecine du Kremlin-Bicêtre de l'Université Paris-Saclay dans le cadre de notre partenariat universitaire.

Université Paris-Saclay – Faculté de Médecine du Kremlin Bicêtre
Service des Etudes et de la vie Etudiante - bureau 245
63 rue Gabriel Péri
94270 Le Kremlin Bicêtre

PERIODE & PROCEDURE D'INSCRIPTION :

Les inscriptions se dérouleront du mardi 20 août au **Jeudi 5 septembre 2024**
délai de rigueur en ligne cf document joint.



Vous devez impérativement être inscrit à l'université avant la rentrée. Des contrôles continus organisés par l'université sont susceptibles d'avoir lieu dans les premiers jours suivant la rentrée.



Avec le soutien du programme Erasmus+
de l'Union européenne



La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :
actions de formation

SIRET : 2000 270 92 00036

École nationale de kinésithérapie et de rééducation (ENKRE)
Hôpitaux Paris Est Val de Marne - 12, rue du Val d'Osne - 94410 Saint-Maurice
Tél. : 01 43 96 64 64 - www.hopitaux-saint-maurice.fr

INSCRIPTIONS 2024/2025

INSCRIPTION à L'UNIVERSITE OBLIGATOIRE EN PARALLELE DE L'INSCRIPTION A L'ENKRE

Première inscription à Paris-Saclay à partir du 20 Août 2024 jusqu'au 5 Septembre 2024: Etudiants venant des Universités Paris Cité, Paris Est Créteil, Sorbonne Paris Nord et autres universités

1. Contribution Vie Etudiante et de Campus CVEC (montant 103€) obligatoire sur :
<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

2. Pré-inscription sur eCandidat du 20/08 au 05/09 (Avec justificatif d'admission à l'ENKRE)
<https://ecandidat.universite-paris-saclay.fr/ecandidat>

3. Une fois votre candidature validée par le DUFSI, vous pourrez vous inscrire avec votre numéro de dossier eCandidat + date de naissance sur :

<https://iaprimo.universite-paris-saclay.fr>

A la fin de l'inscription, veuillez à bien noter votre numéro étudiant

4. 24h après votre inscription, activation de votre compte universitaire

<https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/>

5. 24h après l'activation du compte sur Adonis, dépôt des pièces justificatives :

<https://pjweb.universite-paris-saclay.fr/pjweb/page/login.jsf>

6. 24h après l'activation du compte sur Adonis, accès à l'espace de cours eCampus :

<https://ecampus.paris-saclay.fr>

N'oubliez pas de rediriger votre adresse mail Paris Saclay sur votre adresse mail personnelle

TOUT DOSSIER INCOMPLET BLOQUE L'EDITION DE LA CARTE D'ETUDIANT ET/OU DU CERTIFICAT DE SCOLARITE

Réinscription à Paris-Saclay à partir du 20 août 2024 jusqu'au 5 Septembre 2024 : Ancien Etudiant Paris Saclay venant de la Faculté de Médecine, de l'UFR STAPS, de l'UFR Sciences et partenariats éventuels avec Université Nanterre ou Evry
(Identifiants de connexion Paris-Saclay= identifiants ecampus)

1. **Contribution Vie Etudiante et de Campus CVEC (montant 103€) obligatoire à payer sur :**

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>

2. Pour vous inscrire, aller sur <https://apoweb.universite-paris-saclay.fr>

3. Vérifier que votre compte sur Adonis est bien actif :

<https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/>

4. **24h après la vérification de l'activation du compte sur Adonis, déposer les pièces justificatives sur :**

<https://pjweb.universite-paris-saclay.fr/pjweb/page/login.jsf>

5. Accès à l'espace de cours eCampus (24h après la réinscription)

<https://ecampus.paris-saclay.fr>

N'oubliez pas de rediriger votre adresse mail Paris Saclay sur votre adresse mail personnelle

TOUT DOSSIER INCOMPLET BLOQUE L'EDITION DE LA CARTE D'ETUDIANT ET/OU DU CERTIFICAT DE SCOLARITE ET/OU L'ACCÈS AU CONTRÔLES CONTINUS